

Doit-on apprendre à chanter l'hymne national à l'école ?

Dossier réalisé par Monique Baus et Baptiste Erpicum

- Aux Pays-Bas, le gouvernement a décidé qu'on chanterait dorénavant l'hymne national dans les écoles.
- En Belgique, libre à chaque établissement d'enseigner ou non "La Brabançonne".
- Pour 71,5 % d'entre vous, c'est un bon moyen pour renforcer le lien entre citoyens.

C'est vous qui le dites

Appel à témoignages. Vous êtes plus de 320 à avoir répondu à notre questionnaire sur lalibre.be. 71,5 % d'entre vous considèrent qu'il faut chanter "La Brabançonne" à l'école. 28,5 % d'entre vous croient, au contraire, que ce n'est pas une bonne idée.

Vos arguments. Ceux qui défendent l'enseignement de l'hymne national dans les écoles pensent généralement que c'est un bon moyen pour renforcer le lien entre les citoyens. Les autres estiment souvent que les paroles expriment un nationalisme dépassé.

C'est écrit noir sur blanc dans l'accord du nouveau gouvernement néerlandais. Les enfants recevront, dans toutes les écoles des Pays-Bas, un cours sur le "Wilhelmus", l'hymne national. Avec l'objectif de conforter l'identité néerlandaise "en cette période de globalisation et d'incertitudes".

"La tolérance envers les personnes qui partagent des opinions différentes est la norme et la séparation de l'Etat et de l'Eglise est consacrée. Ce sont des valeurs dont nous sommes fiers et qui font de nous ce que nous sommes. Il est important que nous transmettions activement cette histoire et ces valeurs", peut-on lire dans le document de 67 pages produit par les quatre partis de la majorité.

Et l'un de ces moyens, c'est donc d'enseigner le "Wilhelmus" à l'école, "ainsi que son contexte". Une idée particulièrement chère à Sybrand Buma, leader des chrétiens démocrates du CDA. Une visite du Rijksmuseum et du Parlement sera également au programme des sorties pédagogiques. Enfin, à 18 ans, chaque citoyen néerlandais recevra un livret d'histoire sur les Pays-Bas.

Les intellectuels ne sont pas d'accord

Dans un article du "Business Insider", deux intellectuels partagent des points de vue opposés sur l'enseignement du "Wilhelmus" aux enfants. Pour la philosophe et femme de lettres Lotte Jensen, apprendre à chanter l'hymne national à l'école ne relève pas spécialement de l'endoctrinement politique. C'est plutôt un prétexte pour élargir les connaissances historiques des élèves. Si tout le monde entend régulièrement l'hymne national, que cela soit en prélude des matchs de foot ou lors de fêtes, expliquer ses paroles et son histoire per-

mettrait ainsi d'introduire une discussion sur l'histoire du pays et le concept d'identité nationale.

Au contraire, le sociologue et historien Hans Dekerk s'emporte : "Qu'est-ce qui leur prend à ces politiciens ? C'est de la foutaise." Dans une tribune publiée sur le site du quotidien "Algemeen Dagblad", le présentateur et auteur Sjaak Bral abonde aussi dans ce sens. Selon lui, "la conscience historique ne s'apprend pas dans une chanson", et certainement pas grâce aux paroles du "Wilhelmus", rappelant l'histoire de Guillaume d'Orange qui avait du sang allemand et qui honorait le roi d'Espagne.

Et chez nous ?

Et en Belgique, au fait, qu'en est-il avec notre "Brabançonne" ? "Ce sujet n'est dans aucun programme, il est laissé à l'autonomie pédagogique des établissements",

rapporte Eric Etienne, le porte-parole de la ministre Schyns.

La gaffe la plus célèbre date d'il y a dix ans mais, comme l'ont confirmé nombreux de vos commentateurs, personne n'a oublié. Interrogé sur sa connaissance de notre hymne national et invité à l'entonner, Yves Letenne, alors chargé de former le prochain gouvernement, s'était mis à fredonner "Allons enfants de la patri-i-e" : "La Marseillaise" ! A l'époque, "La Brabançonne" était revenue à l'avant de l'actualité, suscitant pas mal d'émotion.

En Région bruxelloise, les écoles communales d'Uccle notamment avaient décidé de consacrer quelques heures de cours à l'apprentissage des hymnes en général, comme "La Brabançonne" et l'hymne européen. Catherine Fonck, alors ministre de l'Enfance à la Communauté française, souhaitait sur son blog "remettre 'La Brabançonne' à l'honneur" et, à Braives, le bourgmestre Pol

Guillaume faisait afficher le texte de la chanson dans les classes de la quatrième à la sixième. En 2016, le bourgmestre de Nivelles, Pierre Huart (MR), était même allé plus loin, suggérant qu'une fois par mois les élèves de l'école communale primaire chantent l'hymne à l'unisson pendant qu'une élève de sixième primaire hisse le drapeau.

Aujourd'hui, la situation diffère d'un établissement à l'autre, d'une connaissance théorique minimum à l'exécution occasionnelle de la chanson en passant par son apprentissage rigoureux. Dans cet athénée bruxellois, cet apprentissage fait l'objet d'un test de connaissance en secondaire. C'est aussi le cas à l'école primaire flamande de Linkebeek. Mais, dans cette commune à facilités, la dé-

marche la plus originale est sans doute celle des scouts. Au mouvement de jeunesse, en effet, tout le monde apprend et chante "La Brabançonne" en bilingue français-flamand. Un modèle à suivre ?

L'histoire de "La Brabançonne"

Septembre 1830. La révolution belge bat son plein. Des soldats se réunissent au café de l'Aigle d'Or, rue de la Fourche, à Bruxelles. Un jeune acteur français au théâtre de la Monnaie, connu sous le nom de Jenneval, va se mettre à réciter des vers qu'il a composés; c'est la première version de "La Brabançonne".

En 1860, le Premier ministre de l'époque, Charles Rogier, transforme le texte afin de favoriser la réconciliation avec les Pays-Bas. La musique sera elle aussi modifiée.

En 1921, une circulaire du ministère de l'Intérieur décrète que seule la quatrième et dernière strophe de "La Brabançonne" fait office d'hymne national officiel. Ce n'est qu'en 1938 qu'une version officielle en néerlandais sera instituée.

Invité à
entonner notre
hymne
national, Yves
Leterme s'était
mis à fredonner
"Allons enfants
de la patri-i-e".

QUELQUES-UNS DE VOS COMMENTAIRES SUR LALIBRE.BE

Lily, 70 ans

Oui. Notre hymne national est un lien entre les citoyens de ce pays et un acte de citoyenneté face à l'individualisme et aux tendances séparatistes de tous bords. Pour rappeler à chacun le courage et la lutte de nos ancêtres pour notre indépendance. Retour urgent au cours d'histoire qui raconte notre histoire, les multiples occupations, notre chemin vers l'indépendance. On ne construit l'avenir qu'en connaissant son passé.

Michel, 71 ans

Oui. Il est souhaitable que les jeunes soient éduqués dans le respect de leur pays. Un hymne national a encore du sens à l'heure européenne, il renforce le sentiment d'appartenance à un pays, ce qui ne contredit en rien le fait de se sentir européen.

Frédéric, 36 ans

Oui. Cela permet de créer un sentiment d'appartenance à un groupe et donc de renforcer l'idée

que l'on avance ensemble vers un but commun.

Christiane, 77 ans

Oui. C'est important d'apprendre "La Brabançonne", cela permet de renforcer le lien entre les citoyens. Je suis toujours émue quand je vois que de nombreux Américains connaissent leur hymne. Il me semble que dans le temps, on chantait "La Brabançonne" à la fin de notre grand camp chez les guides...

Pierre-Alexandre,
54 ans

Oui. Apprendre "La Brabançonne" dans les trois langues serait même un plus, une marque de respect pour les membres des autres communautés linguistiques. J'ai toujours des frissons quand j'entends notre hymne. Il a chaque fois marqué les grands moments vécus en Belgique, à l'occasion d'événements royaux, jusque sur les terrains de foot !

Amaury, 20 ans

Non. Obliger à chanter l'hymne

national dans les écoles ressemblerait presque à un acte de dictature. On peut clairement y voir un parallèle avec les méthodes d'endoctrinement nord-coréennes. Je n'ai jamais chanté notre hymne en classe, cela ne m'empêche pas de le connaître et d'être fier d'être Belge.

Charlotte, 25 ans

Non. Je ne comprends pas l'intérêt ni ce que ça apporterait. Je pense qu'il y a d'autres moyens de valoriser la culture belge et, par là, le sentiment d'appartenance nationale comme par exemple la valorisation des littératures belges (francophone, wallonne ou néerlandophone). Ça me semblerait plus sain et plus constructif qu'une récitation insensée et forcée.

Anne-Marie, 66 ans

Non. Et pourquoi pas embrasser le drapeau tant qu'on y est ? L'écrivain Henri Barbusse a dit : "S'il y a quelque part des hommes humains, on n'a qu'à crier 'Patrie' et tout le monde se mord."